

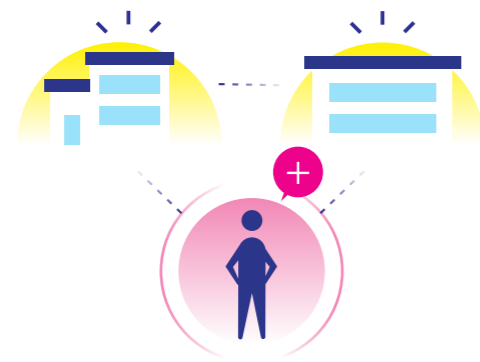
LES ENGAGEMENTS DE LA MÉTROPOLE

Grenoble-Alpes Métropole, coordinatrice du réseau, ne se substitue pas aux autres acteurs de l'insertion économique. Elle a pour vocation de les réunir, créer des partenariats et d'impulser la mise en place de nouveaux outils d'insertion sur le territoire de la métropole en proposant plusieurs services grâce à une équipe dédiée.

1 ANIMATION TERRITORIALE

Le PLIE est un outil de lutte contre l'exclusion, qui permet de mobiliser le monde économique, les institutionnels et les personnes en situation d'exclusion professionnelle. Grenoble-Alpes Métropole structure les initiatives territoriales et favorise une synergie commune des acteurs de terrain et en premier lieu des partenaires de l'insertion et de l'emploi.

- Animation et coordination du réseau des professionnels dans un objectif d'harmonisation de la mise en œuvre des process, de partage et d'échange des pratiques professionnelles ; de mutualisation des informations (offre d'insertion, formations, opportunités d'emplois, rencontres employeurs..)
- Pilotage du site partenarial et collaboratif [www.parcoursemploi-bassin grenoblois.org](http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org) dédié à l'ensemble des professionnels
- Développement des actions innovantes dédiées à l'insertion professionnelle des publics fragilisés



2 SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

En 2017, plus de 45 référents et 10 chargés de relation entreprise, professionnels des différentes structures emploi du territoire accompagnent plus de 3 000 candidats.

Ces postes sont co-financés par le Fond Social Européen, dans le cadre des appels à projets pluriannuels.

- Organisation et supervision des modalités d'admission des participants au sein du dispositif
- Mise à disposition, appui technique et maintenance du système d'information du dispositif (base de données)

3 DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION ET L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE, COORDINATION DES POLITIQUES LOCALES, RELATIONS AUX ENTREPRISES

Une équipe de la Métropole impulse, identifie, développe avec ses partenaires des actions permettant d'agir au plus près des entreprises : recrutement, développement de la responsabilité sociale des entreprises et des clauses sociales dans les marchés publics, partenariats, partage de connaissances, d'offres...

Cette mobilisation renforcée des employeurs permet de faciliter l'accès des publics à une plus large palette de choix professionnels et d'opportunités d'emploi.

- Un interlocuteur de la Métropole est en mesure de faire remonter aux partenaires les besoins des entreprises



4 GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES FINANCEMENTS

Organisme intermédiaire, le PLIE de Grenoble-Alpes Métropole mutualise et gère les subventions du Fond Social Européen. À ce titre, Le PLIE bénéficie d'une subvention globale l'autorisant à la redistribution à des organismes porteurs de projets à hauteur de 50 % du coût total éligible de leur opération.

- Appui à la gestion des opérations co-financées au profit des porteurs de projets : appui au renseignement des demandes de financement FSE
- Élaboration de fiches techniques à destination des porteurs de projets
- Formation des porteurs de projets
- Appui aux opérations de gestion et de contrôle
- Capitalisation et diffusion des résultats obtenus dans une logique d'amélioration continue de la gestion du programme



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

LE PLIE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



LE PLIE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

FACILITATEUR
DE
RECRUTEMENT

Vous agissez en faveur de l'insertion et de l'emploi ? Votre structure est partenaire du Plan Local d'Insertion et d'Emploi ?

Grenoble-Alpes Métropole vous propose plusieurs services pour vous aider à développer vos actions et à contribuer à l'emploi de tous.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) de Grenoble-Alpes Métropole est un réseau coordonné, animé et porté par Grenoble-Alpes Métropole pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle de tous types : chômage longue durée, précarité, ou autres freins : santé, contexte familial, handicap, formation...

Plateforme de coordination et d'actions, Le PLIE de Grenoble-Alpes Métropole fédère et mobilise l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (collectivités locales, entreprises et organismes socioprofessionnels, structures d'insertion par l'activité économique, associations...).



OBJECTIF Agir ensemble pour accompagner des demandeurs d'emploi en difficulté en proposant le **Parcours Emploi Renforcé** qui permet d'associer **accueil, accompagnement, orientation, formation, insertion professionnelle et suivi en poste dans une logique de sécurisation des parcours.**

LES PARTENAIRES INSERTION ET EMPLOI, CO-CONSTRUCTEURS DU RÉSEAU ET DES PARCOURS

Le réseau du PLIE a pour vocation de rassembler plusieurs types de partenaires :

- Des institutionnels et financeurs (Collectivités territoriales, État, Département, Fonds Social Européen)
- Des partenaires opérationnels en contact avec les publics concernés (Pôle Emploi, CCAS, Département, associations, Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Missions locales...)
- Des opérateurs de la mise en œuvre des actions soutenues par le PLIE (structures emploi communales, intercommunales ou associatives, structures d'insertion par l'activité économique), les milieux économiques (entreprises, organismes socioprofessionnels, chambres consulaires, organismes de formation...).

Chaque partenaire soutient le développement de **Parcours Emploi Renforcé** et s'engage sur plusieurs points.

ENGAGEMENT N°1 DU PLIE

Augmenter le nombre de parcours intégrés en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale par les publics.

Objectif : 2 400 personnes accompagnées en permanence dont les parcours devront déboucher sur un emploi durable dans un délai moyen de 24 mois, grâce à :

- Mise en œuvre d'un accompagnement renforcé
- Mise en œuvre d'étapes constitutives d'un parcours d'insertion (identification des besoins, soutien à l'élaboration d'un projet professionnel, travail sur la levée des freins à l'emploi, et la consolidation des compétences professionnelles)

ENGAGEMENT N°2 DU PLIE

Concourir à un taux de 50 % de sorties « positives » du parcours soit un maintien en emploi de plus de 6 mois ou l'accès à une formation qualifiante

- Amélioration de l'ingénierie de parcours
- Renforcement de la mobilisation des réseaux économiques

TISSONS DES LIENS FACILITATEURS D'EMPLOI ET D'INSERTION

LE PLIE DE
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

COMMENT BÉNÉFICIER DES ACTIONS DU PLIE ?



— En répondant à l'appel à projet : télécharger le formulaire sur www.lametro.fr > Rubrique Économie / Emploi et Insertion

— En orientant les publics demandeurs sur un **Parcours Emploi Renforcé** : www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org



— En devenant partenaire des actions recrutement : contacter la Direction insertion et emploi de Grenoble-Alpes Métropole :

- Sur le volet recrutement de soutien à la RSE : 04 57 38 49 80 ou 04 76 59 57 82 - adr@lametro.fr
- Sur le volet réalisation des clauses sociales : 04 57 38 49 85 ou 04 57 04 06 30 - clause.emploi@lametro.fr



— En faisant connaître vos actions et initiatives aux responsables du territoire du PLIE : 04 76 12 14 82 ou 04 76 59 57 89

Le PLIE de Grenoble-Alpes Métropole (le Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi) est une initiative portée par Grenoble-Alpes Métropole depuis 2000 pour favoriser le retour à l'emploi des publics en difficultés.

Le Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi est construit en partenariat avec les entreprises et les acteurs locaux d'insertion et d'emploi et financé par le Fond Social Européen.



Ce document d'information est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020.